

**COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE,
L'HABITATION ET L'ENVIRONNEMENT
PROCÈS-VERBAL**

3^e séance tenue le 6 septembre 2018 à 11 h 30
Maison du citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M^{me} Maude Marquis-Bissonnette, présidente – Conseillère – District du Plateau (n° 4)
M^{me} Audrey Bureau – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1)
M. Jocelyn Blondin – Conseiller, district du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (n° 5)
M. Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 16)
M. Marc Carrière, vice-président – Conseiller, district de Masson-Angers (n° 17)
M^{me} Véronique Martin – Organisme, communauté économique
M. Mario Gauthier – Organisme, développement du territoire
M. Benoit Delage – Organisme, environnement
M^{me} Anne Robinson – Organisme, habitation
M. Samy Thomas – Organisme, habitation
M^{me} Sophie Lamothe – Citoyenne
M^{me} Yolaine Ruel – Citoyenne
M. Howard Powles – Citoyen

Secrétaire

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

M^{me} Chantal Marcotte – Directrice, Service de l'environnement
M. Frédéric Vandal – Coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

Observateur

M. Mike Duggan – Conseiller, district de Deschênes (n° 3)

ABSENCE :

Ressource interne

M^{me} Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique

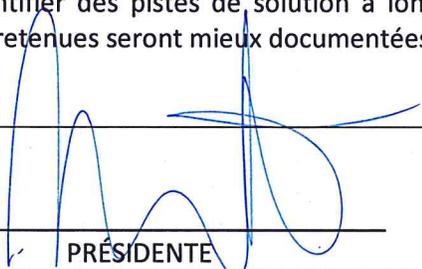
1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 12 h 15.

La présidente mentionne que quelques membres sont préoccupés quant aux PGMR et lui ont soumis des pistes de solutions. Elle les remercie. Elle souligne également le travail du Service de l'environnement ces dernières semaines.

Elle propose de faire un pas en arrière et de faire le point sur les mesures et l'implantation choisies. Il faut se donner le temps et les outils pour changer nos habitudes de vie.

Il n'y aura pas de prise de décision aujourd'hui. Les attentes pour la présente séance sont d'avoir une discussion franche et honnête, d'entendre les préoccupations et interrogations des membres, et d'identifier des pistes de solution à long terme. D'ici la prochaine rencontre, les différentes options retenues seront mieux documentées.

 _____ PRÉSIDENTE	 _____ SECRÉTAIRE
--	---

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

3. Approbation et signature des procès-verbaux des 1^{ère} et 2^e séances tenues les 24 mai et 21 juin 2018

Des corrections aux procès-verbaux sont demandées, soit changer le prénom de M. Alex Séguin pour Alexandre dans les procès-verbaux des 1^{ère} et 2^e séances, ainsi que changer, au deuxième paragraphe du point 3 du procès-verbal de la 2^e séance, la date du 15 juin pour le 15 juillet.

Lorsque les changements auront été apportés, la présidente signera les deux procès-verbaux.

4. Date de la prochaine séance (1^{er} novembre 2018)

La prochaine séance de la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement aura lieu le jeudi 1^{er} novembre 2018.

Un membre demande s'il est possible de connaître la programmation et les thèmes de discussion pour l'année à venir pour mieux contribuer aux travaux de la commission. On lui répond qu'une ébauche des thèmes de discussion pour chaque séance d'ici juin 2019 a été rédigé; il ne reste qu'à la peaufiner.

Un autre membre s'interroge sur le nombre de rencontres par année de la commission et s'il est possible que les séances aient lieu en soirée. On lui répond que cinq à six séances par année sont prévues, soit environ une par deux mois. Concernant les heures des séances, les membres citoyens ou provenant d'organismes ont été avisés, lors du processus de sélection des membres de la commission, que les séances auraient lieu le jour et chacun s'est montré disponible à ce moment de la journée. Un membre mentionne qu'il n'a pas été consulté sur l'horaire de la commission et croit qu'il y aurait une plus grande participation du public si les séances avaient lieu le soir. Un autre membre ajoute que le Société de transport de l'Outaouais a modifié l'heure de ses séances publiques pour les tenir en soirée afin de favoriser la participation citoyenne. Malgré tout, certains membres demeurent sceptiques. Un membre mentionne que les gens interpellés par les travaux de la commission interviennent par des associations d'intérêt qui ont plus de facilité à se présenter de jour à la commission. Mme la Présidente ajoute qu'elle a invité des groupes oeuvrant en environnement et habitation à se joindre à la commission, et aucun n'a mentionné de problèmes quant aux séances qui ont lieu le jour. Enfin, elle ajoute que pour la plupart des gens, il est plus facile de se libérer du travail le jour que de la famille en soirée. Elle prône une saine conciliation famille/travail.

5. Collecte des encombrants : mise au point de la situation actuelle

Le document PowerPoint « PGMR 2016-2020 – État de situation » (disponible en pièce jointe du présent procès-verbal), qui résume la situation actuelle du Plan de gestion des matières résiduelles, est présenté aux membres.

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- L'analyse et l'interprétation de la situation réalisée par le Service de l'environnement pour mieux comprendre la situation et proposer des solutions adaptées; la méthode et les critères utilisés, la comparaison avec d'autres municipalités;
- Les données sont actuellement colligées par le Service de l'environnement;
- Le tarif exigé pour les petites entreprises au centre de transbordement à Hull.

6. Discussion sur les différentes options en matière de gestion des encombrants (huis clos)

Ce point a été traité à huis clos.

7. Varia

Aucun point n'a été ajouté aux varia.

8. Levée de la séance.

La séance est levée à 14 h 25.

p.j. : Présentations PowerPoint «PGMR 2016-2020 – État de situation », par le Service de l'environnement, 6 septembre 2018.